

Être amoureux et le dire : à propos des rapports amoureux

Declarations of love: a focus on love relationships

Estar enamorado y decirlo: a propósito de las relaciones amorosas

Roch Hurtubise

Numéro 27 (67), printemps 1992

L'individu, l'affectif et le social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033852ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033852ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hurtubise, R. (1992). Être amoureux et le dire : à propos des rapports amoureux. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (27), 39–49.
<https://doi.org/10.7202/1033852ar>

Résumé de l'article

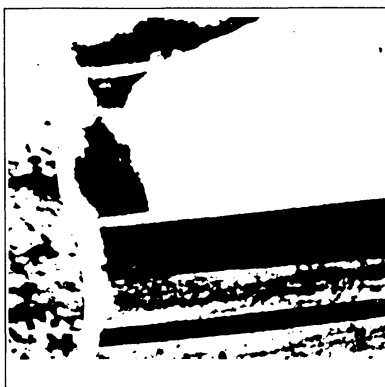
Qu'est-ce que l'amour ? Un rapport. Une relation entre un « je » et un « tu » qui se définit selon des modalités spécifiques et se distingue des autres relations généralement observables dans une société. C'est là une chose simple; pourtant, la définition du rapport amoureux est problématique. De quoi est-il fait ? Le point de vue présenté ici consiste à définir les relations amoureuses, non pas comme des expériences individuelles et uniques, mais comme des expériences sociales à situer dans leur contexte respectif. L'analyse de contenu de lettres d'amour québécoises (1860-1988) est un moyen privilégié pour dégager une définition du rapport amoureux : rapport social qui, du point de vue de ses transformations dans le temps, participe de la genèse de la notion moderne d'individu. L'analyse présentée propose une définition du rapport amoureux par une série d'oppositions qui sont autant de paradoxes.

Être amoureux et le dire : à propos des rapports amoureux

Roch Hurtubise

L'amour, toujours l'amour. Depuis le début des années 1980, certains prétendent que la grande liberté qui a caractérisé les relations hommes-femmes pendant les vingt dernières années a conduit tout le monde à un cul-de-sac. La libération sexuelle n'aurait engendré qu'un isolement plus grand des individus à travers des relations de plus en plus précaires. Paradoxalement, on dit des jeunes qu'ils valorisent l'amour, le mariage et la famille, ces valeurs qui ont été fortement dénoncées par la génération des baby-boomers.

Parallèlement, on remarque dans plusieurs secteurs disciplinaires l'émergence d'une série d'études sur l'amour. Thème abondamment traité par les écrivains et les peintres, l'amour ne connaît en science qu'une popularité tardive. Alors que, pendant



les années 1960 et 1970, on a vu se développer un ensemble d'approches sur le phénomène de la sexualité, les années 1980 se caractérisent par des recherches qui se donnent l'amour pour objet, marquant ainsi une volonté de mettre la sexualité au second rang dans l'explication des rapports hommes-femmes, du couple et de la famille. Question de mode au

sein des sciences sociales ou transformation plus fondamentale des valeurs sociales y trouvant écho ? La question reste ouverte.

Qu'est-ce que l'amour ? Ce terme désigne une panoplie d'émotions, de sentiments, de situations, d'actions, de rencontres, dans lesquels des personnes sont impliquées. De ce point de vue, ne pourrait-on pas établir une équivalence entre l'amour et le couple et la famille ? Plusieurs travaux permettent au contraire d'établir la spécificité du couple, de la famille de même que de l'amour, et de les aborder comme objets distincts correspondant à autant de champs d'étude. Ainsi, il est possible de faire une sociologie de l'amour et une sociologie de la sexualité situant le développement de ces derniers dans des sociétés à des époques données¹.

Si diverses situations relèvent de l'« amour », peut-on alors conclure que le terme prend un sens tout à fait différent selon les cas ? N'existe-t-il pas des éléments communs à tous ces cas ? Pourrait-on dire que la spécificité de l'amour réside dans le fait que cette relation est fondée sur l'émotion ou l'affectivité ? En fait, plusieurs situations peuvent ainsi être caractérisées : la haine, la colère, la sympathie. N'est-ce pas une catégorie beaucoup plus générale qui serait alors construite : les relations socio-affectives ? Pourtant, il existe un certain nombre de phénomènes qui, au sein d'une société donnée, sont qualifiés d'amoureux. L'identification des traits communs de ces « phénomènes amoureux » permet de construire une typologie des formes prédominantes de rapports amoureux selon les périodes et les contextes.

L'amour est une affaire de discours. Il est une construction symbolique. Le vieil adage ne veut-il pas que l'amour soit aveugle ? Quel est l'impact de l'amour sur la capacité des gens de connaître leur propre situation ? La plupart des auteurs le distinguent de ce que l'on pourrait appeler le « gros bon sens ». Bien que le consensus ne soit pas établi sur la manière de nommer cette dimension spécifique du rapport amoureux, la majorité des auteurs

conçoivent que l'amour est une question de « sens » ; que rapport amoureux et discours amoureux sont intimement liés.

Paul Bourget définit l'amour comme un état mental et physique pendant lequel tout s'abolit au niveau de la pensée, de la sensibilité et du cœur (Bourget, 1939) ; en conséquence, en amour, on ne connaîtrait plus. Quelques auteurs postulent, au contraire, une certaine organisation de l'amour, une logique amoureuse spécifique. Ils insistent notamment sur l'existence de mécanismes constants. Ainsi, pour Stendhal, la « cristallisation » caractérise tout rapport amoureux, ce phénomène par lequel la personne aimante traite toutes les informations concernant la personne aimée en tant que qualités (Stendhal, 1932). Dans le même sens, Max Scheler dit que l'amour est un préjugé favorable pour les valeurs positives (supérieures) de l'être ; en ce sens, au rapport amoureux correspondrait une construction spécifique du réel (Scheler, 1913). Jean-Paul Sartre soutient que c'est du point de vue de la conscience que l'on doit développer une théorie des émotions ; toute émotion devrait être considérée comme étant le passage, dans la conscience, d'un univers logique à un univers magique. Ainsi, la conscience amoureuse serait un mode distinct d'existence de la conscience (Sartre, 1965).

Selon Roland Barthes, il existe un « discours amoureux » qui serait du domaine de la « réalité » et que l'on pourrait isoler d'autres types de discours. Une telle définition présuppose que l'on puisse délimiter ce discours, dégager ce qui lui est spécifique, le définir comme donnée observable. L'objectif, dans *Fragments d'un discours amoureux* (1977), est de présenter une affirmation du discours amoureux dans son état

brut, sans produire de métalangage sur ce discours. Si ces travaux se situent dans le prolongement de la perspective sémiologique, ils s'en distinguent toutefois par la volonté de ne pas analyser le discours mais uniquement de le présenter. Les fragments du discours amoureux ainsi identifiés tiennent dans une certaine mesure de l'archétype ; ils forment un « catalogue universel » de l'amour dont se seraient inspirées de nombreuses générations d'amoureux depuis l'Antiquité. Si le rapport amoureux est, selon Barthes, un mouvement du sujet, les fragments ont pour le moins un caractère statique, ils ne se transformeraient pas et l'on ne verrait pas apparaître de nouveaux fragments. De ce point de vue, si les rapports amoureux sont spécifiques et singuliers, le discours amoureux pour sa part relèverait de l'universel (à tout le moins à l'échelle de l'Occident).

Plus récemment, de Singly confirmait cette permanence de la fonction de l'amour. Toutefois, l'amour suscite la méfiance puisqu'il serait en quelque sorte un mécanisme qui permet de masquer la véritable nature des choses.

Les modifications de la valeur sociale de la femme mariée ne sont pas toujours très perceptibles, car elles sont déformées, voire masquées, par les sentiments amoureux. L'amour se présente sous les traits de la gratuité et du désintéressement, aussi les intérêts sociaux en jeu dans la vie conjugale peuvent-ils non seulement devenir invisibles, mais être déniés par les acteurs sociaux (Singly, 1987 : 12).

Le discours amoureux est-il une fausse conscience ? une super-conscience ? une conscience magique et altérée ? une forme moderne de l'aliénation ? Force est de constater qu'amour et discours renvoient l'un à l'autre. En fait, le rapport amoureux est une organisation du vécu — sous la forme d'une connaissance spé-

cifique — non seulement de la personne aimée, mais aussi de l'individu aimant et du monde. C'est un point de départ pour l'analyse des rapports amoureux. L'amour est construit dans et par le langage, il y est exprimé selon des modalités concrètes, des propriétés observables. Mon hypothèse est que les variations de ces propriétés sont révélatrices des variations des rapports amoureux. En ce sens, le discours ne masque pas le rapport amoureux, il le révèle. Par exemple, Alberoni (1984) affirme que le français et l'italien ne procèdent pas d'un lexique similaire pour désigner la première phase d'une relation amoureuse (l'amorce) ; on observerait ici une variation « culturelle » du lexique amoureux qui définirait les propriétés distinctes des relations amoureuses dans ces deux sociétés. En français — tout comme en anglais —, le terme coup de foudre signale l'aspect instantané et soudain de l'amour ; en italien — de même qu'en espagnol et en allemand —, le vocabulaire met l'accent sur le processus, le développement de l'amour, les termes *innamorarsi* et *innamorento* indiquent que l'amour est « un état naissant », qu'il s'agit d'une idée — d'un rêve — qu'on souhaite voir évoluer et devenir une réalité. Cette définition de l'amour comme processus ou comme état soudain signale les propriétés différenciées des relations amoureuses dans chacune des cultures ; en Italie et en France, l'amour ne s'amorce pas de la même façon. Ces logiques observables de l'amorce ne seraient-elles pas aussi déterminantes des conditions de rupture : détachement progressif ou abandon soudain ? Les variations du lexique sont aussi observables d'une époque à une autre ou encore d'un groupe social à un autre.

Dans le présent article, je me préoccupe plus spécifiquement

des éléments constants des rapports amoureux et du discours amoureux, qui ne varient pas selon les époques (et probablement pas selon les contextes), afin de dégager quelques éléments d'une définition du rapport amoureux comme rapport social. Je me suis intéressé à la construction du rapport amoureux dans le discours amoureux par une analyse de contenu de lettres. En fait, les résultats présentés ici proviennent de l'analyse d'un corpus d'environ 2000 lettres d'amour québécoises écrites au dix-neuvième et au vingtième siècle². Les signataires des lettres d'amour analysées sont des individus qui s'expriment mutuellement leur amour ; mais cet amour n'est jamais un état fini, il est la source d'un projet (la famille, le couple ou l'individu, selon les époques) qui reste à faire. Le corpus de correspondances amoureuses analysé (1860-1988)³ provient principalement de fonds d'archives populaires québécoises (le fonds Blondin de la Bibliothèque nationale du Québec et le fonds « Cher Amour » du Musée de la civilisation). L'analyse permet une définition du rapport amoureux comme rapport social (Hurtubise, 1989).

Les lettres et les correspondances sont un matériau d'analyse privilégié puisqu'elles permettent d'avoir accès au discours des acteurs. Elles constituent des données brutes dont la production n'implique pas le chercheur ; elles sont le discours d'acteurs en situation, dans les termes mêmes où ils « parlent » de et dans cette situation ; elles favorisent une approche comparative dans le temps, permettant d'analyser des discours comparables bien que s'échelonnant sur de longues périodes⁴.

Une forme d'écriture

Comment écrit-on ces lettres ? D'où vient cette pratique ? Pour



toute la période couverte par ce corpus (1860-1988), on retrace l'existence de nombreux guides sur l'art d'écrire des lettres d'amour⁵. Il est fort probable que ces guides aient été une source d'inspiration importante pour les Québécois, faisant en quelque sorte office d'écrivains publics. Présentés comme un répertoire des modèles de lettres dont on peut s'inspirer, ils mettent le lecteur en garde contre les risques du plagiat.

Lorsque vous écrivez, servez-vous de votre esprit et jamais de celui des autres. Sur-tout gardez-vous bien de copier une lettre dans un formulaire ou un autre ouvrage, car cela pourrait vous jouer de mauvais tours (*La Vraie Politesse et le bon ton*, Montréal, Charles Payette Libraire, 1874 : 109).

Certaines remarques peuvent être faites au sujet de la forme de la lettre. Jusqu'au début des années 1950, la structure matérielle de la lettre est relativement constante ; le texte est écrit recto verso sur une feuille de format standard ; généralement, l'espace de la feuille est divisé en deux et on y retrouve deux colonnes de texte. Cette constance dans la structure de la lettre laisse supposer l'existence d'un « art » de l'écriture que l'on apprenait⁶. Le brouillon de la lettre semble avoir été une pratique courante, comme l'indiquent les journaux intimes du début du siècle, qui recèlent plusieurs exemples de brouillons de

cette première lettre (Eugène à Fleurette, 1932-08-05).

À cette déclaration se joint généralement une réponse par laquelle on fait part de sa réaction. D'ailleurs, dans la première partie du corpus, jusqu'en 1930, la lettre est la forme de communication privilégiée pour déclarer son amour ; l'usage veut alors que la déclaration se fasse par lettre.

Toutefois, dans la majorité des cas, l'une des principales motivations à l'écriture des lettres est la distance géographique : « l'autre » est loin, il est difficile à atteindre. Les correspondances de ce type sont généralement plus volumineuses que celles qui se limitent à la déclaration.

Comme nous l'avions décidé, et que cela me fait plaisir, je viens causer quelques instants avec toi... *de loin* (Jacques à Henriette, 1945-03-30).

C'est souvent avec le prétexte de donner des nouvelles du village, de la ville que s'amorce une correspondance : le partenaire apparaîtra alors comme l'informateur privilégié, ou celui qui permet de maintenir un lien avec le lieu quitté. Cette distance est parfois imposée par des événements politiques et par des guerres. Le plus souvent, ce sont les exigences du travail qui provoquent l'éloignement. La distance n'est pas toujours géographique, elle peut être sociale : elle s'impose dans une conjoncture particulière, par exemple dans le cas d'une relation avec un homme marié ou encore dans le cas d'une distance entre classes sociales. La corollaire de cette forme de communication due à l'absence est qu'il s'agit, la plupart du temps, d'une situation temporaire.

Je suis allé croire qu'aussitôt reçu médecin finirait notre séparation actuelle et cette correspondance que j'aime bien mais, pas autant que toi, ma petite fille d'amour (Denis à Yolande, 1942).

Aujourd'hui, ce sont mes lettres qui te retiennent, mais console-toi, bientôt ce sera un mari en chair et en os qui sera à tes côtés (Rolland à Mariette, 1943-11-09).

Devrait-on conclure que la lettre est le substitut d'une relation qui ne peut exister dans les conditions jugées « idéales » ou « normales » ? En fait, on écrit des lettres jusqu'au moment où l'absence se termine ou devient définitive. Généralement, les correspondances cessent au moment du mariage ou de la rupture.

La lettre est dans un certain sens une conversation. Cette conversation écrite impose, tout comme la conversation parlée, l'échange et la réponse. En fait, l'absence de réponse est aussi significative que la réponse elle-même. Cette conversation s'adresse à un double destinataire : le texte est écrit pour « l'autre », bien sûr, mais il est aussi écrit pour soi.

Chère Loulou que je voudrais te répéter ces mots d'amour qu'on écoute à deux (Réal à Paquerette, 1932-04-14).

Il s'agit d'une forme de communication plus intime et plus secrète que ne l'est la rencontre. D'ailleurs, à la fin du siècle dernier, l'intimité des amoureux est une chose peu fréquente ; la lettre permet cette intimité.

Et si il y a du changement, ayez la bonté de me le dire de suite, *comme vous savez que le papier est secret*. Et enfin je me résignerai à mon sort (Armand à Emilienne, 1873-08-06).

Si au contraire, il vous est impossible de répondre favorablement, rien ne peut vous gêner de répondre non : nous sommes à distance, *le papier souffre tout*, soyez franche (Frédéric à Hermine, 1882-07-02).

Mais ce n'est pas là le seul avantage de la lettre. La lettre est un moyen de dire des choses qu'on n'arrive pas à dire de vive voix. Elle permettrait alors une intimité différente de celle de la conversation. Vers 1950, il semble

lettres⁷. Après les années 1950, on voit apparaître plusieurs types de papiers, de motifs et de couleurs variés. L'écriture, à cette époque, témoigne d'une volonté de mettre au rancart les contraintes imposées par le respect d'un style. Ainsi, le « Je t'aime » qui termine la lettre est souvent accompagné de la mention « excuse les fautes d'orthographe ». À toutes les périodes, les amoureux se reprochent leur mauvaise connaissance des règles de l'art épistolaire.

Plus n'est besoin de te plaindre de n'être point grand écrivain pour me pouvoir dire ton amour sur un ton que tu croirais plus digne de moi. [...] Tu deviens lyrique, chose que j'aime par dessus tout en correspondance. Oui tes lettres me sont un vrai régal (Léonie à Joseph-Albert, 1936-06-06)⁸.

J'aimerais t'écrire tous les jours mais il faudrait que ma lettre s'écrive seule, s'est une grosse chose pour moi que d'écrire une lettre (Marguerite à Gilles, 1943-06-13).

L'écriture de la lettre repose donc sur un savoir-faire — un art — dont on maîtriserait plus ou moins bien les règles.

Pourquoi écrit-on des lettres ? Les raisons diffèrent selon les contextes. Dans le corpus analysé, plusieurs correspondances se limitent à deux ou trois lettres. Dans ces cas, la lettre est le moyen de déclarer son amour.

Je vous arrive pour vous communiquer les sentiments qui animent mon cœur. J'éprouve un réel plaisir *en vous écrivant*

que l'avantage de la lettre comme forme de communication se volatilise. La lettre est alors un échange incomplet, elle est réductrice.

Nos lettres nous permettent certainement de faire connaissance mais dans notre découverte mutuelle *il manque* la découverte de ce qui est spontané (François à Pierrette, 1958-11-08).

Maintenant c'est parce que j'ai la certitude que nous aurons toute une vie à nous pour s'aimer et tout se dire ce que les lettres ne traduisent pas bien (Henriette à Jacques, 1946-12-01).

Quoi qu'il en soit de la lettre — forme imparfaite de communication ou pas — les individus s'écrivent. Comme l'illustrent les extraits qui précèdent, la lettre a un rôle important au sein du rapport amoureux, que ce soit à l'étape initiale de la déclaration ou comme forme spécifique de communication entre les amoureux dans une conjoncture particulière. La lettre est un moyen pour vivre une relation amoureuse. Elle constitue parfois, à certaines périodes d'une histoire d'amour, la seule forme de communication et d'échange entre les amoureux.

La lettre est un moyen de dire l'amour : elle serait l'expression directe du cœur. Entre lettre et rapport amoureux, point de rapport d'exclusion ; la lettre n'est pas non plus la description objective du rapport amoureux : elle en est partie intégrante, construisant, définissant et organisant divers aspects de sa réalité.

C'est un de mes plus grands bonheurs que *cette douce et intime correspondance qui unit continuellement nos deux cœurs* même quand nous sommes séparés, à quelques instants que ce soit nous sommes présents l'un à l'autre (Eugène à Fleurette, 1934-04-06).

Cependant dis-toi une chose, une lettre folle est une lettre qui dis la vérité et c'est ce qui compte (Vincent à Ginette, 1964-12-07).

Par le fait qu'elle est une conversation écrite — qu'il s'agit d'un texte écrit —, la lettre est une concrétisation matérielle et palpable de l'amour ; elle est un bien que l'on conserve précieusement. Cette matérialité confère à la lettre un statut particulier, puisqu'elle immortalise l'amour et en assure la permanence et la continuité. D'ailleurs, lors d'une rupture, il est pratique courante de rendre ou de détruire les lettres échangées.



Lettres d'amour et relations amoureuses

Substitut ? Palliatif à l'absence ? Présence à « l'autre » sous une forme particulière ? Ces termes pourraient laisser croire que la lettre et le rapport amoureux se conçoivent dans des rapports d'extériorité. Pourtant il n'en est rien : la lettre d'amour se confond avec le rapport amoureux.

Il ne s'agit donc pas d'un reflet ou d'une représentation : la connaissance est constitutive du rapport amoureux, elle est ce par quoi ce rapport se définit. Nombreuses, dans le corpus, sont les références à cette symbiose entre la relation amoureuse et les lettres d'amour.

La fréquentation de mes lettres en ferait se pâmer plusieurs (Léonie à Joseph-Albert, 1935-11-03).

J'ai tellement hâte à ta première lettre, à ta présence physique réinventée en moi. Seulement de t'écrire j'en faiblis, mon corps vibre, mon cœur cogne en mon thorax,

comme une masse sur un mur de brique, les genoux me flanchent (Hubert à Odyle, 1975-02-03).

Dans cette perspective, il est fréquent d'observer que le « contenu » de la lettre importe peu : c'est la lettre en tant que lien, que communication avec l'autre qui prédomine. D'ailleurs, la lettre a des effets similaires à ce que provoque la présence de « l'autre ».

Ce matin, en lisant votre missive toute gracieuse, j'ai senti une fois de plus, votre souffle généreux descendre dans mon cœur ! (Victor à Noella, 1932-01-29).

Tes mots me réchauffent, me calment, me rassurent... et me font rire (Corinne à Cantin, 1981-08-02).

De plus, elle est parfois l'objet des attentions qui seraient normalement réservées à « l'autre ». La lettre a donc un rôle actif du point de vue du développement de la relation amoureuse ; plus qu'une simple communication, elle est partie prenante de cette connaissance amoureuse qui définit, organise et fonde la relation amoureuse.

Notre correspondance nous rapprochera infailliblement (Rolland à Mariette, 1943-07-15).

J'aime t'entendre raconter mille choses dans tes lettres. En fait, c'est même extraordinaire de partager ainsi des moments inventés, rêvés et tout à la fois bien concrets. L'écriture nous rapproche encore, encore (Corinne à Cantin, 1981-08-02).

La lettre ne doit pas être conçue comme un « échantillon » du discours amoureux, mais bien plus comme une forme particulière de communication entre les amoureux, forme qui se distingue des autres formes de communication que seraient l'échange verbal direct ou l'échange téléphonique.

Les éléments fondamentaux de l'amour

Mais de quoi est-il question dans ces lettres ? Je pourrais

simplement répondre : « des relations amoureuses ». Toutefois, il est possible de spécifier les composants fondamentaux qui seraient constitutifs de ces relations. Un travail descriptif me permet de dégager trois composants qui structurent les relations amoureuses : le « je » (l'auteur), le « tu » (le destinataire) et le « lien » (ce qui est ou pourrait être entre l'auteur et le destinataire).

La lettre se caractérise par l'omniprésence du « je ». L'auteur est en situation, il parle d'amour à quelqu'un et, pour ce faire, il parle de lui, de « l'autre » et des possibles qui existent entre eux. Les lettres sont la construction de leur auteur du point de vue d'une relation amoureuse.

Plusieurs exemples dans le matériau révèlent la présence de ce composant : le ton personnel est fréquent, rares sont les phrases qui sont écrites à la troisième personne ; c'est la plupart du temps un discours direct où le « je » s'adresse à « l'autre », que ce soit a) pour exposer *ce qu'il est* et dire ses qualités :

Cette lettre si profondément vraie que je t'écris n'est autre que l'image de mes sentiments, de mes illusions et de mon espoir (Léonie à Joseph-Albert, 1936-05-09).

Tout ce que je peut te dire *c'est la vérité sans fleurs*. Te décrire mes émotions sans l'aide d'adjectif. M'ouvrir à toi directement en espérant que ça ne ce retournerait pas contre moi (Pierre à Louise, 1972).

b) pour dire *ce qu'il fait* :

L'amour que je vais m'efforcer de préparer, c'est pour vous que *je le fais* (Victor à Noella, 1930-12-26).

Je viens de terminer une carte folle, tu sais j'adore faire des choses comme cela (Cantin à Corinne, 1981-08-02).

c) pour exposer *ce qu'il veut* ou *ce qui pourrait être* :

Je voudrais être le plus tendre des poètes (Denis à Yolande, 1942).

Je veux que notre enfant ait ton sourire (Rolland à Mariette, 1943-03-07).

Je rêve de te serrer sur mon cœur (Vincent à Ginette, 1965).

Dans une certaine mesure, on peut dire qu'à travers ces correspondances, le « je » se présente à « l'autre » tout en se définissant à soi-même. Ce double caractère du discours amoureux, discours destiné à soi et discours destiné à « l'autre », est particulièrement visible pour la période de déclaration. La lettre est un aspect important de la relation amoureuse, parce qu'elle permet une meilleure connaissance de soi et de « l'autre » : en écrivant, on découvre des aspects qui ne se seraient jamais révélés autrement. Comme le souligne Didier (1976) à propos du journal intime, la lettre joue un rôle important dans l'expression et la constitution du moi.

Comme la section précédente a permis de l'entrevoir, la construction du « je », selon des modalités diverses, fait de nombreuses références à l'autre ; il s'agit en quelque sorte d'un des éléments permettant d'établir la spécificité de cette construction, le « je » existe, pense, agit, travaille, rêve, espère, veut... en fonction d'un « tu ».

C'est pour vous, pour vous seule Mademoiselle que j'ai résolu de vivre (Raymond à Nicole, 1861-06-10).

Depuis que je suis avec toi, ma vie à changer, mes sentiments ne sont plus les mêmes. Au début tu m'as dis « Avec moi tu

vas sortir et tu vas avoir du Fun ». Je ne croyais pas jusqu'à maintenant. C'est vrai, ça faisait longtemps que je ne riais pas de bon cœur (Chantale à Stéphane, 1984).

Cette fois encore, on remarque une série de références à ce que le « tu » est, à ce qu'il fait ou ne fait pas, à ce qu'il voudrait et pourrait être. Le « tu » est présenté du point de vue du « je » et aussi dans le contexte particulier d'un rapport amoureux : c'est le destinataire de la lettre et donc celui à qui le discours s'adresse. Cette découverte de l'autre ne se fait pas toujours sans ambiguïté, comme l'indique le travail d'interprétation dont on fait largement état dans la correspondance.

Tenez, j'ai relu vingt fois depuis hier votre trop courte lettre de huit pages ; je l'ai tortillée en tout sens comme pour en extraire l'essence de votre véritable pensée ; j'aurais voulu lire entre les lignes. Il nous semble toujours à nous autres amoureux, que les lettres ont un double sens (Frédéric à Hermine, 1882-08-30).

Quelle est finalement la nature du lien entre le « je » et le « tu » ? Le verbe *aimer* (conjugué ou sous sa forme infinitive) semble décrire au mieux le lien qu'on observe le plus fréquemment.

Je désire néanmoins posséder son portrait je sens mille fois le besoin de contempler celle que *j'aime*... (Armand à Emilienne, 1873-08-27).

Je m'assassine de l'aurore au coucher à *t'aimer* (Paul-André à Sarah, 1974-06-14).

Bon, si je résume, je t'aime, je t'aime, je t'aime, je t'aime, je t'aime, je t'adore, je t'aime, je suis fou de toi (Cantin à Corinne, 1981-02-24).

Le temps privilégié dans les lettres est généralement le temps présent. En ce sens, la lettre ne constitue pas un discours axé sur le passé (le souvenir) ou encore strictement sur ce qui pourrait être, mais sur ce qui est vécu dans l'instant. Le verbe *aimer* n'est jamais conjugué au futur : c'est là une situation impossible. On

retrouve l'expression « je t'aime pour toujours », mais jamais l'expression *je t'aimerai* désignant une action qui débutera dans le futur. Par ailleurs, le verbe aimer ne désigne une réalité du passé que lorsqu'il renvoie à un amour qui n'est plus (c'est le cas dans les lettres de rupture). La forme conditionnelle est aussi présente à l'occasion, dans le cas où un doute subsiste, parce que l'amour n'est pas mutuellement déclaré.

En supposant que vous m'aimiez... un peu... un tout petit peu, vous savouriez gourmande, toutes les jouissances de l'amour partagée. [...] Quand même vous ne m'aimeriez pas du tout, il vous resterait encore la joie de vous savoir affectionnée, et ça ne doit pas être si désagréable après tout (Frédéric à Hermine, 1882-07-28).

À la mesure du temps des verbes privilégié dans les lettres, le discours sera celui d'un « je » conjugué au présent, d'un amour en mouvement et en évolution.

Quel est ce lien conjugué au temps présent ? L'amour est de manière fréquente, dans l'ensemble du corpus, associé à *la vie*. Tout se passe comme si amour et vie constituaient les deux côtés d'une même médaille.

À toi ma chérie fiancée dont l'amour fait mon bonheur je donne *mon cœur et ma vie* (Hubert à Églantine, 1902-08-05).

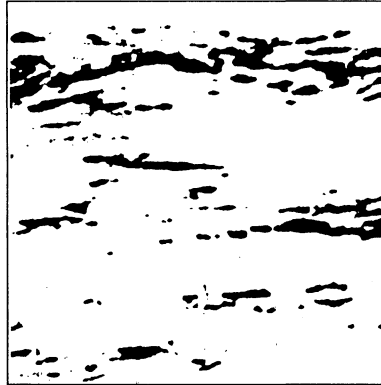
Oh ! comme je t'aime et avec quel bonheur je te confie *ma vie* (Léonie à Joseph-Albert, 1936-05-09).

Tu sais Yolande, *on manque l'Amour comme on manque sa vie*, son avenir et le plus souvent par notre faute (Denis à Yolande, 1942-09-13).

Car être loin de toi pour moi *c'est être loin de ma vie* (Pierre-Luc à Guylaine, 1973-06-14).

L'amour consiste à *partager* une vie, à *se faire* une vie et à *progresser* dans la vie. Mais qu'est-ce que la vie ? Les lettres permettent de comprendre que ce terme ne désigne pas une réalité univoque et homogène : il désigne divers aspects de la réalité qui semblent

constituer autant de découpages que permettrait l'amour. Vie de cœur, vie à deux, vie conjugale, vie future, vie sentimentale, ta vie, ma vie, notre vie constituent autant de modalités observables de cette association : l'amour, c'est la vie et la vie, c'est l'amour.



Dire l'amour, faire des paradoxes

Les trois composants fondamentaux identifiés à la section précédente permettent de saisir ce qui est fondamentalement construit dans le corpus. Quelles sont les modalités de cette construction ? De quelle manière parle-t-on du « je », du « tu » et du « lien » ? Un certain nombre de propriétés invariantes peuvent être identifiées ; il s'agit de caractéristiques existant dans l'ensemble du matériau.

Plutôt que de présenter ces éléments comme des caractéristiques intrinsèques de tout rapport amoureux et qui en définiraient la nature, j'aimerais insister sur le fait que ces éléments s'articulent, la plupart du temps, les uns par rapport aux autres dans des rapports de tension, voire de contradiction. Le rapport amoureux apparaît ainsi comme une action prise sur le vif, comme un mouvement.

Plusieurs références à ce qu'est l'amour ont été observées dans le matériau ; en fait, les individus cherchent à définir l'amour de manière générale, à le com-

prendre et à l'expliquer tout en le vivant. Autrement dit, si la lettre est un discours « dans » l'amour, elle n'exclut pas pour autant tout discours « sur » l'amour : elle est une explication de la nature de cette réalité du point de vue des individus.

L'ineffable amour et l'intarissable verve de l'amoureux

Le rapport amoureux étant aussi une pratique discursive, le thème des habiletés à dire est souvent évoqué dans les lettres. Dans l'ensemble du corpus, plusieurs extraits expriment la difficulté de dire l'amour. En fait, deux raisons permettraient d'expliquer cette difficulté. Premièrement, le vocabulaire est inadéquat (ou inexistant) quand il s'agit d'exprimer l'amour de manière satisfaisante.

La seule chose qui revient toujours dans mon esprit et qui n'a pas besoin d'explication, c'est : « je t'aime, je t'aime, je t'aime, gros gros, gros ». Il faudrait que je trouve autre chose à dire mais quoi (Ginette à Vincent, 1964-07-21).

Mais le caractère ineffable de l'amour ne se limite pas à cette prétendue pauvreté du vocabulaire. L'individu « amoureux » serait dans un état de « trouble » le rendant incapable de trouver les moyens pour exprimer ce qu'il ressent. Curieusement, le caractère ineffable de l'amour n'entrave pas la production d'un discours sur l'amour. En fait, s'il est difficile de préciser la nature de l'amour, on en parlera par ailleurs beaucoup. Des lettres et des lettres durant, on écrira cet amour inexprimable.

Comme je t'en dirais encore de ces choses, mon cœur en est rempli et déborde pour toi, il en jaillit une source intarissable dans laquelle je n'ai qu'à puiser (Henri à Danielle, 1946-07-23).

Il y a parfois semblant d'équivalence entre amour et parler d'amour. En fait, être aimé, c'est

Oui, j'étais heureux *comme un prince* qui voit sa princesse adulée, choyée aimée (Victor à Noella, 1929-02-07).

J'ai l'impression que si je te chassais de ma vie, je serais *comme l'infirme* à qui il manque un membre (Mariette à Rolland, 1944-01-01).

Cette tendance à comparer l'amour s'avère intéressante dans le cadre de cette description. En fait, c'est là un paradoxe, si l'amour semble être une expérience singulière et unique (donc incomparable), les individus ont tendance à apprécier cette expérience à la mesure d'autres aspects de leur vie. Ce processus comparatif caractérise l'ensemble des correspondances. Toutefois, l'univers de références sur lequel se fondent ces comparaisons, et la nature de la comparaison qui est faite, diffèrent.

Des causes et des effets de l'amour

Dire l'amour, c'est aussi dans une certaine mesure se l'expliquer. Dans l'ensemble du corpus, on retrouve cette tendance à identifier les « causes » de l'amour et à en prédire les « effets ».

Depuis cette époque, celui ou ma maison à mis le feu à la tienne, et tout cela brûle, brûle, brûle, il n'y a qu'un pompier capable d'arrêter la conflagration, c'est le mariage (Frédéric à Hermine, 1883-09-29).

Trois mois de fréquentations assidues ont transformé le sentiment de franche camaraderie qui nous liait dans les jours d'antan en un autre plus suave et plus doux mais combien plus redoutable, ce dont mon âme agitée essaie d'en peser les conséquences et gravement j'en déduis qu'elles seront ou « triomphantes » ou « désastreuses » pour nous deux (Léonie à Joseph-Albert, 1935-09-22).

Bien entendu, si cette tendance peut être identifiée dans l'ensemble du corpus, la nature des causes et des effets est variable. L'intérêt de cette formulation de l'expérience amoureuse en termes de causes et d'effets, c'est qu'elle souligne l'articulation des

relations amoureuses à ce qui, à première vue, est extérieur à ces relations : les acteurs extérieurs, les valeurs privilégiées, les institutions impliquées. Autrement dit, l'amour ne constitue pas à proprement parler un phénomène fermé sur les individus, il ne prend sens qu'en fonction d'un environnement qui lui donne sens tout en étant défini par lui. L'intime est au cœur du social.

La découverte et le changement

Mais que signifie l'expression « je t'aime » ? En fait, le verbe aimer est souvent associé à d'autres verbes, qui permettent d'explicitier ce qu'est la relation et d'en préciser la nature. Il est souvent l'objet d'une comparaison à l'aide de verbes qui en seraient les synonymes ; ou encore, il se trouve lui-même décrit, explicité et commenté par d'autres verbes qu'on semble croire moins ambigus, plus explicites.

Un temps viendra ou je serai près de ma bien aimée avec mes droits d'époux et des devoirs, je pourrai te protéger et te servir, effacer tous tes chagrins avec mes caresses, tarir toutes tes larmes avec mes baisers (Eugène à Fleurette, 1933-02-23).

Oui « Loulou » posséder, aimer, guider, veiller, protéger, voilà ce que désormais je veux faire pour toi et Dieu aidant j'atteindrai mon but, mon idéal (Réal à Paquerette, 1932-05-26).

L'une des expressions fréquemment utilisées est « je pense à toi ». Cette expression indique la présence-absence constante de « l'autre » par la pensée. Cette présence-absence paraît d'ailleurs avoir comme prérequis la connaissance de « l'autre ». Car après tout, aimer ce serait se connaître et se comprendre !

« Je t'ai connue, je t'ai aimée, je t'ai faite mienne pour la vie », t'ai-je écrit la semaine avant notre mariage. Ensemble vivons le présent avec confiance (Amédée à Berthe, 1917-08-05).

se le faire dire⁹. L'on pourrait identifier ainsi un premier paradoxe des relations amoureuses : l'amour est ineffable (indicible) ; pourtant il est à l'origine d'un discours particulier (dont l'objet est l'amour).

L'amour unique et comparable

L'amour apparaîtra souvent comme unique et singulier pour les auteurs des lettres. Ce « vécu » est présenté comme une expérience nouvelle, totalement différente de ce qui avait été connu jusqu'alors.

Jamais femme au monde ne m'a inculqué de meilleurs sentiments que vous l'avez fait ! (Victor à Noella, 1930-11-02).

En autant que je suis concerné j'ai étalé devant tes yeux les sentiments les plus purs que j'aie jamais ressentis à l'égard d'une jeune fille, ces sentiments ils me brulaient le cœur et il me tardait de te les communiquer (Henri à Danielle, 1946-03-14).

Toutefois, on observe de fréquents recours à la comparaison. L'amour est associé à d'autres aspects de la réalité qui, a priori, n'ont rien à voir avec lui. Ce processus comparatif est, sans aucun doute, lié à la difficulté de dire l'amour. Puisqu'il est difficile de signifier l'amour, on aura recours à un vocabulaire familier ou encore à une sphère de l'existence qu'on connaît bien pour exprimer ce qu'on veut dire.

Je t'apprécie toujours de plus en plus a mesure que je te connais. Je découvre en toi un bon esprit et un bon cœur (René à Thérèse, 1951-07-22).

Cette connaissance est *réci-proque*, la relation amoureuse ne consiste pas seulement à connaître «l'autre», mais aussi à être connu par «l'autre». La tendance à ériger toutes les nouvelles informations au sujet de «l'autre» comme autant d'éléments de sa perfection — la cristallisation, dans les termes de Stendhal — serait-elle l'une des spécificités de ce travail de connaissance de «l'autre»? En fait, une partie importante de la correspondance sert à identifier ces «qualités positives».

Je le sais votre caractère c'est le mieux, nul autre ne saura me plaire autant que vous, je connais vos idées (Eugène à Fleurette, 1932-10-25).

C'est avec la plus grande confiance que je me donnerai à toi en qui je retrouve toutes les qualités que je souhaitais de celui qui devait être un jour à moi (Lise à Robert, 1949-11-24).

Cette tendance à identifier les qualités de «l'autre» est privilégiée pour saisir la nature du rapport à «l'autre».

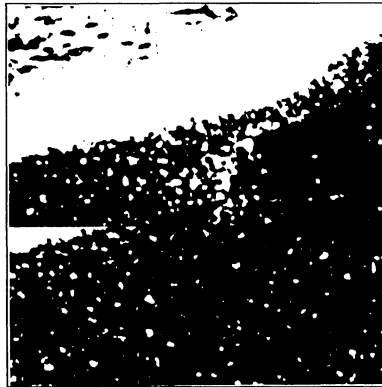
L'amour est vécu comme un processus de transformation. Comme l'illustrent les extraits suivants, le «je» est transformé par l'existence de «l'autre» dans ce rapport amoureux. Une transformation qui s'avère généralement positive.

Mais je ne désespère pas et votre amour me rend plus fort. Si je vous perdais tout s'écroulerait ; je serais le plus malheureux des hommes (Victor à Noëlla, 1931-07-09).

Tu trouves curieux que je t'aies demandé encore une fois de me parler de mon petit caractère. [...] Cependant, je t'avoue sincèrement que je voudrais en améliorer bien des points. Je ne sais pas si tu as raison d'être flattée, mais j'ai bien confiance en toi (Charles Henri à Suzanne, 1957-04-06).

Toi je t'aime ; tu me brusques, tu me provoques et provoques des choses en moi que je croyais ne jamais connaître (Fabien à Michèle, 1988-05-05).

La connaissance de «l'autre» implique la prise de conscience de «ce qu'il est», c'est-à-dire la valorisation de ses aspects positifs ; elle suppose aussi sa transformation, qu'il ne soit plus le même. Cette volonté de connaître l'autre et de le transformer tout en l'idéalisant, de même que celle d'être connu et la conscience d'avoir été transformé par «l'autre», constitue un autre paradoxe du rapport amoureux.



Possession, fusion et complémentarité

Plusieurs extraits concernent la nature de la relation amoureuse ; trois types de modalités peuvent être identifiés : la possession, la complémentarité et la fusion. C'est un dernier système de paradoxes qui est identifié ici, un système à trois pôles.

Si l'on définit le pouvoir comme la capacité d'un individu d'orienter ou de contrôler, à ses fins propres, les actions d'autrui, il est possible de définir la relation amoureuse comme un rapport de pouvoir. Dans le corpus, ce rapport prend notamment la forme d'une appropriation réciproque, voire d'une possession réciproque.

J'ai la certitude de posséder en vous la plus belle des fortunes ! (Victor à Noëlla, 1931-08-30).

Tes vertus sont mon trésors tes perfections sont mon bien et je les défendrai contre

tes propres attaques avec la jalousie d'une mère et la fierté d'un époux (Eugène à Fleurette, 1933-02-28).

Vraiment je fus favorisé par la chance d'avoir présentement en ma possession un ami si gentil et rempli de si bonnes intentions (Carmelle à Wilfrid, 1944-11-29).

Cette possession se concrétise par le fait que l'aboutissement de la relation amoureuse consiste à avoir l'autre. Les exemples suivants permettent de mieux saisir cette relation de «possession». En fait, il ne s'agit pas d'un pouvoir unidirectionnel et unidimensionnel. L'amour y apparaît comme «quelque chose» qui passe du «je» à «l'autre», et vice versa, dans une sorte de consentement mutuel à la volonté du «je» et de «l'autre». Le pouvoir amoureux serait-il un pouvoir légitime ?

Comme avant mon amour et ma confiance t'appartiennent. Ma confiance est entière. Mais, de grâce, amant adoré, ne la trahis jamais ! (Berthe à Amédée, 1917-07-30).

Je me donne à toi sans réserve, ma vie t'appartient, et désormais chaque instant de ma carrière sera consacré à faire ton bonheur (Henri à Danielle, 1946-04-27).

J'ai hâte d'être toute à toi, et de te posséder tout à moi. Je t'aime (Ginette à Vincent, 1964-10-17).

Ou serait-ce encore une forme de soumission volontaire, un pouvoir auquel on se soumet volontiers ? Fait à noter, cette soumission amoureuse n'est pas le propre des hommes ou des femmes : on observe ce processus tant chez les uns que chez les autres.

La collaboration ou le compagnonnage est aussi observé. Il s'agit d'un lien plus égalitaire qui repose sur un échange réciproque.

Je profitais de toi comme tu profitais de moi. C'était et c'est encore un échange réel entre deux personnes dont les besoins se rencontrent sans fausse honte ni pudeur (Roger à Solange, 1965-10-12).

Je désire te garder encore longtemps, si évidemment c'est ton plaisir. C'est la première fois que j'ai une «amie» qui tienne le coup aussi longtemps (Charles Henri à Suzanne, 1956-11-27).

Ce compagnonnage réfère en quelque sorte au support et à l'entraide que devraient s'accorder mutuellement les amoureux. Le « je » se définit dans son rapport à « l'autre » : la transformation s'accomplit.

Savoir que je suis pour toi un appui, un consolateur, un soulagement à tes peines, que tu reposes sur moi, que l'avenir ne te paraît lumineux qu'éclairé par mon amour, que tu n'as d'autre rêve, d'autre aspiration terrestre que de vivre avec moi et pour moi et de partager ma fortune, bonne ou mauvaise ! (Thomas à Hectorine, 1883-01-05).

Beau minou, tu me fais de la peine bien gros et comme tu m'inquiète. [...] Dis, pour me faire plaisir, *ne t'étourdis plus*, lis dis-tu toi de quelque manière, mais *ne bois pas* (Henriette à Jacques, 1945-12-26).

Le « tu » est aussi présenté en fonction de ces mêmes paramètres de l'entraide et du support.

Il est une troisième modalité de la relation amoureuse que l'on peut observer dans le matériau : la fusion. Cette dernière se caractérise par une recherche du même, de la similitude, par une volonté de ne plus faire qu'un avec « l'autre ».

Dites-vous bien souvent qu'il y a dans le monde quelqu'un qui est *toujours avec vous « d'esprit et de cœur »*, qui vous envoie des *encouragements à travers l'espace* (Frédéric à Hermine, 1882-09-23).

Tu sais comme je suis heureux près de toi et que mon plus grand désir serait d'y être constamment (Eugène à Fleurette, 1933-12-18).

À propos de notre discussion sur l'amour, l'Amitié la camaraderie une phrase de St-

Exupéry m'est revenu à l'esprit : « Aimer ce n'est pas se regarder l'un l'autre, mais regarder tous les deux dans la même direction » donc communauté d'idée (François à Pierrette, 1958-11-10).

La fusion, la collaboration et la possession apparaissent donc comme trois dimensions constitutives du rapport amoureux. Plus que des types de rapports différenciés, ces dimensions construisent divers moments d'une relation, elles permettent de saisir le mouvement intrinsèque du rapport. La plupart des sociologues et psychologues qui ont construit des typologies des modèles amoureux identifient deux ou trois types : couple-fusion, couple-collaboration et couple-possession. À la lumière de cette analyse, il est loin d'être évident que les rapports amoureux soient d'un genre ou d'un autre ; au contraire, toute relation amoureuse semble caractérisée, tour à tour, par de tels moments de fusion, de possession et de collaboration. La question n'est pas de découvrir s'il y a possession, collaboration ou fusion, mais d'identifier la nature de la possession, les modalités de la complémentarité, qui peuvent varier selon les contextes et les périodes.

Le rapport amoureux apparaît, à la lumière de cette description, comme étant constitué d'une série de paradoxes. Toutefois, il ne faudrait pas croire que les relations amoureuses sont toujours construites de manière univoque. Plusieurs éléments variables caractérisent les lettres analysées. En fait, quatre périodes historiques peuvent être distinguées¹⁰. Elles constituent autant de modes d'opérationnalisation possibles des paradoxes identifiés. L'analyse consiste à dégager les caractéristiques de chacune des périodes sous l'angle des principes qui organisent leur lexique respectif. L'on constate dès lors que les rapports amoureux sont

définis d'abord comme des rapports de parenté (1860-1920), puis comme des rapports religieux (1920-1945), psychologiques (1945-1965) et enfin individuels (1965-1988). Ces transformations n'indiquent pas un éclatement du social, mais une modification dans l'ordre de structuration présidant aux rapports amoureux, voire aux rapports sociaux ; cette modification procède d'abord d'une globalisation construite dans et par le « nous », puis d'une particularisation construite dans et par le « je » (Houle et Hurtubise, 1992).

Le point de vue privilégié ici consiste à définir les relations amoureuses non pas comme des expériences individuelles et uniques, mais comme des expériences sociales devant être situées dans leur contexte respectif. Le rapport amoureux constitue un rapport social qui, du point de vue de ses transformations dans le temps, participe de la genèse de la notion moderne d'individu.

Roch Hurtubise¹¹

Département de sociologie
Collège Édouard-Montpetit

Notes

¹ Sur ces questions, voir Flandrin (1975, 1981), Nelli (1983) et de Rougemont (1939, 1961) pour l'histoire de l'amour ; Shorter (1977) et Ariès (1983) pour le couple ; Foucault (1976, 1984) pour la sexualité.

² La démarche privilégiée ici est celle de l'analyse de contenu, qui consiste à déconstruire un matériau du point de vue de sa logique propre, afin d'en identifier les propriétés empiriques. Celles-ci seront reconstruites dans un deuxième temps, cette fois d'un point de vue sociologique. Je réfère le lecteur au chapitre méthodologique et à la description des correspondances de ma thèse (Hurtubise, 1989).

³ Le corpus analysé est constitué d'environ 2000 lettres d'amour provenant de divers milieux socio-économiques et de

diverses régions du Québec. Bien que la bourgeoisie soit surreprésentée dans ce corpus, les milieux populaires y sont présents, comme le lecteur pourra l'observer dans plusieurs des extraits cités. La répartition du corpus selon les périodes identifiées est la suivante : 1880-1930, 187 lettres, 22 couples ; 1930-1950, 839 lettres, 18 couples ; 1950-1970, 643 lettres, 12 couples ; 1970-1988, 156 lettres, 18 couples.

⁴ Les lettres et les correspondances sont les premiers matériaux à avoir été considérés par les tenants de l'approche qualitative en sociologie. En 1918, Thomas et Znaiecki analysent l'intégration des immigrants polonais à Chicago dans des documents personnels, notamment dans la correspondance familiale.

⁵ Ces guides sont la plupart du temps produits en France et disponibles au Québec. En fait, si on retrouve plusieurs guides de correspondance québécois au début du siècle, la plupart ne consacrent pas de section particulière à la lettre d'amour.

⁶ Nombreux sont d'ailleurs les guides « d'art épistolaire » à cette époque. Au Québec, je souligne l'existence du manuel de l'abbé Villers, publié de 1860 à 1900, pour les élèves des écoles normales.

⁷ Sur les journaux intimes, voir Didier (1976) et Roey-Roux (1983).

⁸ Les extraits des lettres ont été retranscrits sans modifications à l'orthographe, au style ou à la ponctuation. Le cas échéant, c'est moi qui souligne.

⁹ D'ailleurs, au dix-neuvième siècle, l'expression faire l'amour signifie parler d'amour. La connotation sexuelle aujourd'hui associée à cette expression est alors absente.

¹⁰ Cette typologie historique des rapports amoureux sera présentée dans un livre à paraître.

¹¹ L'auteur a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Bibliographie

ADLER, Laure. 1983. *Secrets d'alcôve : histoire du couple de 1830 à 1930*. Paris, Hachette, 238 p.

ALBERONI, Francesco. 1984. « L'amour à l'état naissant comme figure et mouvement », dans Didier COSTE et Michel ZÉRAFFA, éd. *Le Récit amoureux*. Colloque de Cerisy. Paris, Champ Vallon : 276-283.

ARIÈS, P. 1973. *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Seuil, 2e éd., 500 p.

BARTHES, Roland. 1977. *Fragments d'un discours amoureux*. Paris, Seuil, 280 p.

BOURGET, Paul. 1939. *Physiologie de l'amour moderne*. Paris, 400 p.

DIDIER, Béatrice. 1976. *Le Journal intime*. Paris, PUF, 205 p.

FLANDRIN, Jean-Louis. 1975. *Les Amours paysannes*. Paris, Gallimard/Julliard, 255 p.

FLANDRIN, Jean-Louis. 1981. *Le Sexe et l'Occident*. Paris, Seuil, 375 p.

FOUCAULT, Michel. 1976. *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*. Paris, Gallimard, 211 p.

FOUCAULT, Michel. 1984a. *Histoire de la sexualité. L'usage des plaisirs*. Paris, Gallimard, 285 p.

FOUCAULT, Michel. 1984b. *Histoire de la sexualité. Le souci de soi*. Paris, Gallimard, 284 p.

HOULE, Gilles, et Roch HURTUBISE. 1992. « Parler de faire des enfants », *Recherches sociographiques*, à paraître.

HURTUBISE, Roch. 1989. *L'Amour, le soi et la société. Sociologie de la connaissance amoureuse dans les correspondances québécoises*. Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, 350 p.

HURTUBISE, Roch. 1991. « La parenté dans le rapport amoureux », *Actes du colloque Relations intergénérationnelles : parenté, transmission, mémoire*. Liège, Université de Liège.

NELLI, René. 1963. *L'Érotique des troubadours*. Paris, UGE, 373 p.

NELLI, René. 1972. *Érotique et civilisations*. Paris, Weber, 245 p.

ROEY-ROUX, Françoise. 1983. *La Littérature intime du Québec*. Montréal, Boréal, 254 p.

ROUGEMONT, Denis de. 1939. *L'Amour et l'Occident*. Paris, Plon, 316 p.

ROUGEMONT, Denis de. 1961. *Les Mythes de l'amour*. Paris, Albin Michel, 317 p.

SARTRE, Jean-Paul. 1965. *Esquisse d'une théorie des émotions*. Paris, Herman, 66 p.

SCHULER, Max. 1913. *Nature et formes de la sympathie. Contributions à l'étude des lois de la vie affective*. Paris, Payot, 361 p.

SHORTER, Edward. 1977. *Naissance de la famille moderne*. Paris, Seuil, 379 p.

SINGLY, François de. 1987. *Fortune et infortune de la femme mariée*. Paris, PUF, 225 p.

STENDHAL. 1932. *De l'amour*. Paris, Garnier, 521 p.